

Paris, le 21 Janvier 2008

## MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC NATIXIS SECURITIES

Par contrat en date du 10/01/2008 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, INITIATIVE & FINANCE INVESTISSEMENT a confié à NATIXIS SECURITIES la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'AMF par décision du 22 mars 2005, puis publiée au BALO du 1<sup>er</sup> avril 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 1 700 titres INITIATIVE & FINANCE INVESTISSEMENT
- 150 000 € (cent cinquante mille euros)